



Grave conflit pour garde enfant de 9 mois

Par **pat3103**, le **31/10/2009** à **10:37**

Bonjour,rnrnMa fille et le père de son enfant sont en conflit s'accusant mutuellement de faits graves, le père qui voyait très souvent son bébé (3fois par semaine et le dimanche) n'accepte pas que ma fille ait un nouveau compagnon qui l'a d'ailleurs accopagné lors de sa grossesse puisque lui ne voulait pas de l'enfant.rnrnmaintenant elle discrédite ma fille, allant jusqu'a déposer plainte en racontant des choses fausses.rn il a eu sa fille la semaine derniere mais l'a gardé avec lui sans l'autorisation de sa mère, ma fille ne veut plus lui laisser la petite de crainte qu'il l'enlève.rnrnle jugement est le 10 décembre et ma fille craint qu'il ne demande une garde exclusive, pour elle c'est inconcevable, elle était enceinte de 6 mois, il lui parlait alors d'avortement à l'étranger...rnrnma question est la suivante, en tant que grand-mère comment puis je moi aussi demander la garde de ma petite fille afin d'éviter au juge de prendre une décision qu'ils regretteraient tous les deux, ce bébé est adorable, elle grandit parfaitement bien et il est pour moi hors de question que la médentente de ses parents lui portent préjudicernrnmerci

Par **jeetendra**, le **31/10/2009** à **11:55**

[fluo]CIDFF77[/fluo]rn2 bis rue du Parc - 77185 LOGNESrnTéléphone : 01 60 05 84 79rnrnBonjour, en tant que grand-mère vous disposez déjà par le biais de votre fille d'un droit de visite, d'hébergement, pour le droit de garde il faut que les deux parents soient défaillants, or ce n'est pas le cas visiblement (mésentente).rnrnContactez l'Association cidff de Lognes, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des familles et pourront vous aider ainsi que votre fille à voir plus clair dans cette confusion. Cordialement.

Par **pat3103**, le **31/10/2009** à **16:42**

merci pour l'information, nous allons entrer en contact très vite